

**RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS
DU
SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE MEURTHE-ET-MOSELLE**



**REVUE D'INFORMATIONS OFFICIELLES
N° 171 – ÉDITION DU 27 OCTOBRE 2021**

SOMMAIRE

1 – Décisions du Bureau Conseil d'Administration

Bureau du conseil d'administration du 22 octobre 2021

- DÉLIBÉRATION N°D2021_096 Approbation du procès verbal du bureau du conseil d'administration du 1er octobre 2021
- DÉLIBÉRATION N°D2021_097 Contrat d'engagement sur le poste de chef de la section des matériels non roulants
- DÉLIBÉRATION N°D2021_098 Contrat d'engagement sur le poste d'assistant des ressources humaines SPP/PATS
- DÉLIBÉRATION N°D2021_099 Autorisation d'ester en justice - Protection fonctionnelle
- DÉLIBÉRATION N°D2021_100 Autorisation d'ester en justice - Affaire XX
- DÉLIBÉRATION N°D2021_101 Demande de subvention dans le cadre de l'appel à défis lancé par la Direction Interministérielle de la Transformation Publique

DÉCISIONS DU BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Du 22 OCTOBRE 2021



SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS
DE MEURTHE-ET-MOSELLE

RÉUNION du 22 OCTOBRE 2021

DÉLIBÉRATION N°D2021_096 APPROBATION DU PROCES VERBAL DU BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 1ER OCTOBRE 2021

Le Bureau du conseil d'administration,

Vu le rapport soumis à son examen,

Après en avoir délibéré, à la majorité des membres présents :

- **adopte** le procès-verbal de la séance du bureau du conseil d'administration du 1^{er} octobre 2021.

DÉLIBÉRATION N°D2021_097 CONTRAT D'ENGAGEMENT SUR LE POSTE DE CHEF DE LA SECTION DES MATERIELS NON ROULANTS

Le Bureau du conseil d'administration,

Vu le projet de contrat joint au présent rapport,

Vu le rapport soumis à son examen,

Après en avoir délibéré, à la majorité des membres présents :

- **Autorise** le recrutement de Monsieur Alexandre ESNAULT sur la base de l'article 3-2 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 en contrat à durée déterminée à compter du 1^{er} novembre 2021.
- **Autorise** le Président du Conseil d'Administration du SDIS 54 à signer le contrat annexé au présent rapport.

DÉLIBÉRATION N°D2021_098 CONTRAT D'ENGAGEMENT SUR LE POSTE D'ASSISTANT DES RESSOURCES HUMAINES SPP/PATS

Le Bureau du conseil d'administration,

Vu le projet de contrat joint au présent rapport,

Vu le rapport soumis à son examen,

Après en avoir délibéré, à la majorité des membres présents :

- **Autorise** le recrutement de Madame Julia POTTIER sur la base de l'article 3-2 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 pour une durée de 12 mois à compter du 1^{er} novembre 2021.
- **Autorise** le Président du Conseil d'Administration du SDIS 54 à signer le contrat annexé au présent rapport,

DÉLIBÉRATION N°D2021_099 AUTORISATION D'ESTER EN JUSTICE - PROTECTION FONCTIONNELLE

Le Bureau du conseil d'administration,
Vu l'article L.1424-30 du code général des collectivités territoriales,
Vu le rapport soumis à son examen,
Après en avoir délibéré, à la majorité des membres présents :

- **autorise** son Président à ester en justice devant le Tribunal judiciaire de Val de Briey dans l'affaire GT JS MM/DSMA et à assurer la protection fonctionnelle des agents victimes,
- **autorise** son Président à ester en justice devant le Tribunal judiciaire de Nancy dans les affaires GG/DL, DCK GD JT/CRE et VM-DL-DL/SK et à assurer la protection fonctionnelle des agents victimes,
- **autorise** le service départemental d'incendie et de secours à mandater le Cabinet d'Avocats LAGRANGE-PHILIPPOT-CLEMENT-ZILLIG-VAUTRIN afin de représenter et conseiller l'établissement et ses agents dans ces affaires,
- **autorise** son Président à liquider les avoirs et soldes d'honoraires de l'avocat,
- **autorise** le service départemental d'incendie et de secours à faire procéder aux différentes voies d'exécution nécessaires.

DÉLIBÉRATION N°D2021_100 AUTORISATION D'ESTER EN JUSTICE - AFFAIRE XX

Le Bureau du conseil d'administration,
Vu l'article L.1424-30 du code général des collectivités territoriales,
Vu le rapport soumis à son examen,
Après en avoir délibéré, à la majorité des membres présents :

- **autorise** le Président du conseil d'administration à ester en justice en défense devant le Tribunal Administratif de Nancy suite à la requête n° 2102137 présentée par Monsieur XX,
- **autorise** le service départemental d'incendie et de secours à mandater le Cabinet d'Avocats LAGRANGE, PHILIPPOT, CLEMENT, ZILLIG, VAUTRIN afin de représenter et conseiller l'établissement,
- **autorise** le Président du conseil d'administration à liquider les avoirs et soldes d'honoraires de l'avocat,
- **autorise** le service départemental d'incendie et de secours à faire procéder aux différentes voies d'exécution nécessaires.

DÉLIBÉRATION N°D2021_101 DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DE L'APPEL A DEFIS LANCE PAR LA DIRECTION INTERMINISTERIELLE DE LA TRANSFORMATION PUBLIQUE

Le Bureau du conseil d'administration,

Vu le rapport soumis à son examen,
Après en avoir délibéré, à la majorité des membres présents :

- **autorise** le dépôt d'une demande de subvention auprès de la Direction Interministérielle de la Transformation Publique,
- **prend acte** que les membres du bureau seront informés de la suite donnée à cette demande ;
- **autorise** la recette éventuelle, au cas où la demande de subvention serait acceptée dans le cadre du budget 2021 (section d'investissement / recettes, chapitre 13) étant précisé que celle-ci serait alors amortie sur 5 ans.

